

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 09 décembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 14

Convocation : 04 décembre 2022

L'an deux mil vingt deux et le neuf décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, DEJOUR Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne, CAFFIER Fabien, RECOLLON Chantal, FOURDIN Fabrice, BLUM Virginie, LHOPITAL Guy, BELTRAN Yves, DURAND Pierre.

Etaient absents : BARNOUD Frédérique (pouvoir à Agnès NELIAS), GLEREAN Thibault (pouvoir à Valérie DEJOUR), RULLIAT Christian (pouvoir donné à FOURDIN Fabrice), CHABRAN Fanny

Secrétaire de séance : RECOLLON Chantal

D/2022-090

Objet de la délibération : Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2023

Madame la Maire explique que la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette comme l'y autorise l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que certaines dépenses doivent être réalisées avant le vote du budget primitif 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

AUTORISE l'ouverture des crédits suivants, en dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette de la manière suivante :

Chapitre	Article	Libellé	Crédits votés au BP 2022 (sans RAR 2021)	DM	Total	Ouvertures de crédits 2023
20	2033	Frais d'insertion	1 500.00		1 500.00	375.00
20	2051	Concessions, droits	1 000.00		1 000.00	250.00
21	2111	Acquisition terrain nu	4 000.00		4 000.00	1 000.00
21	21311	Hôtel de ville	3 000.00		3 000.00	750.00
21	21312	Bâtiments scolaires	2 000.00		2 000.00	500.00
21	2135	Installations générales, agencements, aménagement s des constructions	36 000.00		36 000.00	9 000.00
21	2152	Installations de voirie	7 000.00		7 000.00	1 750.00
21	21568	Autre matériel et	6 000.00		6 000.00	1 500.00

		outillage d'incendie				
21	21578	Autre matériel de voirie	4 000.00		4 000.00	1 000.00
21	2158	Autres	3 500.00		3 500.00	875.00
21	21757	Matériel et outillage de voirie	3 000.00		3 000.00	750.00
21	2183	Matériel de bureau et informatique	3 000.00		3 000.00	750.00
21	2184	Mobilier	3 000.00		3 000.00	750.00
21	2188	Autres	10 000.00		10 000.00	2 500.00
23	2315	Installation matériel et outillage technique	15 000.00		15 000.00	3 750.00
23	2316	Restauration œuvres d'art	10 000.00		10 000.00	2 500.00
TOTAL			112 000.00		112 000.00	28 000.00

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Madame La Maire,



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : 20 DEC. 2022
Publication ou notification du : 20 DEC. 2022
Publication site internet le : 20 DEC. 2022
Affichage liste des délibérations le : 13/12/2022